



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

AVEC LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE DE L'INFOMA

PRÉPAREZ-VOUS AU CONCOURS

DEVENEZ TECHNICIEN.NE.S SUPÉRIEUR.E.S DE 1^{ER} GRADE DU
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SPECIALITÉ « VÉTÉRINAIRE ALIMENTAIRE »

Afin de favoriser l'égalité des chances et la diversité dans l'accès aux concours administratifs, la CPI de l'INFOMA a pour objet **d'aider des étudiant.e.s ou des demandeur.euse.s d'emploi** à préparer et réussir le concours externe des technicien.ne.s supérieur.e.s du Ministère chargé de l'Agriculture, **spécialité « vétérinaire et alimentaire »**.



Objectif

Apporter un suivi pédagogique renforcé, et un appui financier.



Public

Étudiant.e.s ou
demandeur.euse.s d'emploi
Bac ou diplôme équivalent (niveau IV)



Conditions à remplir :

1. ne pas dépasser le plafond de ressources de 33 100 euros par an*
2. remplir les conditions pour accéder à la fonction publique



Déroulement

La formation alterne sur 7 mois, des cours en présentiel, des visites, de la formation et des exercices à distance.

*cas d'une personne seule – plafond variable à la hausse selon le niveau de charges sociales

Dépôt des dossiers en ligne
Du 22 mars au 19 mai 2021

<https://infoma.agriculture.gouv.fr>